



## NOTE DE PRESSE

*Date :* 5 février 2021

### Service communication

Pauline Martineau / 05 49 64 85 26 / [martineaupa@cc-parthenay-gatine.fr](mailto:martineaupa@cc-parthenay-gatine.fr)

### INTERLOCUTEURS DU POINT PRESSE :

**Elu :** Claude Beauchamp, adjoint en charge du cadre de vie

**Service :** Maxime Guichet, responsable des services techniques / Frédéric Crochet, responsable du service Espaces verts

## NOTE DE PRESSE

# Plus de 800 arbres de la Ville expertisés

**Dans un souci d'amélioration du cadre de vie, de préservation de l'environnement et de sécurité, la Ville de Parthenay a réalisé un diagnostic sanitaire de 846 arbres de la commune.**

En octobre 2019, la Ville de Parthenay a lancé un appel d'offres pour réaliser un diagnostic sanitaire de 846 arbres, dont l'état de santé avait été identifié préoccupant par le service des espaces verts.

Retenue, l'Office National des Forêts a réalisé l'expertise arboricole de décembre 2019 à février 2020.

Le coût global de l'étude s'élève à 9 435 euros TTC.

Sur les 846 arbres inventoriés :

- Arbres de 15 à 155 cm de diamètre
- 42 espèces, majoritairement des chênes pédonculés, tilleuls, frêne commun, platane, marronnier, érable plane
- 43 % sont des arbres d'alignements
- 25 % sont des arbres individuels
- 32 % sont des arbres en groupe

### De nombreuses fragilités

842 sujets présentent des défauts majeurs au niveau de la solidité biomécanique dont 25 % sont porteurs d'un défaut mécanique préoccupant à dangereux, donc susceptibles de tomber.

Concernant la vigueur des arbres (leur état de santé), 158 sont estimés déficient (soit 19%).

Au total, seuls deux arbres que les 846 ne nécessitent aucune intervention.

A noter que le diagnostic réalisé à l'instant T est évolutif, l'arbre étant un être vivant soumis à de multiples interactions (ravageurs, facteurs climatiques, travaux de terrassement, modification de l'environnement).

## Des abattages nécessaires et une politique de replantation

Les résultats du diagnostic mettent en lumière la nécessité de procéder à l'abattage de 54 arbres considérés dangereux afin d'éviter qu'ils ne tombent sur l'espace public et ainsi assurer la sécurité de la population.

Plusieurs campagnes d'abattage auront ainsi lieu dans l'année.

Lors de l'abattage d'un arbre, la Ville s'engage à replanter dans la mesure du possible au même endroit ou, quand cela n'est pas possible sur un autre site.

De manière plus générale, la collectivité initie une politique de replantation pour renouveler le parc arboricole de la commune et remplacer les sujets vieillissants.

Des tailles sont également régulièrement réalisées pour assurer la bonne pousse des arbres dans l'espace public de la Ville.

---

# Elagage des arbres de l'avenue du Général de Gaulle

**Le service Espaces verts de la Ville de Parthenay interviendra du 8 au 15 février avenue du Général de Gaulle pour procéder à l'élagage des arbres.**

## Une semaine de travail

L'élagage **démarrera lundi 8 février à 8 h du côté impair de l'avenue du Général de Gaulle**. Il se déclinera comme suit, en fonction de l'avancement :

- Côté impair du lundi 8 au mercredi 10 en partant du rond-point de l'Av GDG (habitation N°1), en direction de la place Jacques Chirac (habitation N°101).  
Côté pair du jeudi 11 au lundi 15 février en partant de la place Jacques Chirac, en direction du rond-point de l'Av GDG, pour se terminer au parking face à la MAAF carrefour du Bourg Belais.

## Un dérangement limité pour les riverains

Durant l'élagage, **le stationnement sera interdit uniquement au niveau de la zone d'intervention des services de la Ville**, à savoir sur une vingtaine de numéro, de manière **à limiter le dérangement pour les riverains**.

La zone d'interdiction se déplacera en fonction de l'avancement du travail des agents.

Cet élagage intervient **dans le cadre de l'entretien régulier et nécessaire des arbres** présents dans l'espace public de la Ville.

L'objectif de l'élagage est **d'empêcher que des branches viennent toucher et abîmer les façades des habitations**, et de **dégager les fenêtres** qui pourraient être obstruées par des branches encombrantes.